

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid
Receiving - PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
1550 D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Système -Cibles électroniques HS-10	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0106-14R304/A	Date 2014-10-06
Client Reference No. - N° de référence du client W0106-14-R304	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCW-026-16131	
File No. - N° de dossier QCW-4-37141 (026)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-11-17	Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Perron, Jonathan	Buyer Id - Id de l'acheteur qcw026
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2838 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE GARNISON VALCARTIER BÂTIMENT CC118 (Camp des Cadets) COURCELETTE Québec G0A4Z0 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC - PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Delivery Required - Livraison exigée Voir Doc.	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

QCW-4-37141

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcw026

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0106-14-R304

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TABLE DES MATIÈRES

TITRE : **Systèmes de cibles électroniques HS-10**

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin
2. Compte rendu
3. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Livraison
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes

- | | |
|-----------------|---|
| Annexe A | Énoncé du Besoin |
| Annexe B | Base de paiement |
| Annexe C | Questionnaire des Exigences Techniques Obligatoires |
| Annexe D | Proposition Financière pour fins d'évaluation |

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TITRE : Systèmes de cibles électroniques HS-10

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin

La Direction- Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC) du ministère de la Défense nationale (MDN) veut procéder à l'achat d'un système de cibles électroniques HS-10, ou équivalent, compatible avec le modèle SIUS HS-10, pour leurs champs de tir spécialisés. Il s'agit d'un système de cibles multiples qui peut être utilisé individuellement ou en groupe pour des compétitions de tir à la carabine à air comprimé d'une portée de 10 mètres.

2. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

3. Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003 \(2014-06-26\)](#) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

1.1 Clauses du Guide des CCUA

[Condition du matériel - soumission \(2014-06-26\) B1000T](#)

[Produits équivalents \(2006-06-16\) B3000T](#)

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (3 copies papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (3 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent compléter l'annexe C, devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences des spécifications techniques décrites à l'annexe A et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec l'Annexe D Proposition Financière pour fins d'évaluation. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

a) Le soumissionnaire doit démontrer clairement avec sa proposition, qu'il répond et qu'il est conforme à toutes les spécifications techniques obligatoires du besoin en complétant le Questionnaire Technique des Exigences Obligatoires Minimum de l'annexe C. Le soumissionnaire doit inclure avec sa proposition les fiches techniques du produit proposé.

b) Le soumissionnaire doit indiquer, pour chacun des spécifications techniques obligatoires minimum de l'annexe C, si les produits proposés s'y conforme ou non. Le soumissionnaire doit clairement démontrer comment les produits proposés rencontrent chacune des spécifications techniques obligatoires. Lorsqu'il faut se référer à d'autres documents accompagnant la proposition, le soumissionnaire devrait indiquer l'endroit exact où se trouvent les documents de référence, en précisant le titre des documents, ainsi que les numéros de page et d'alinéa. Il est impératif que le soumissionnaire donne une réponse pour chacun des critères. Le soumissionnaire doit donner suffisamment de détails pour permettre une évaluation complète.

1.2 Évaluation financière

1.2.1. Clause du *Guide des CCUA* [A0222T \(2014-06-26\)](#) Évaluation du prix

1.2.2. L'évaluation financière sera faite incluant le montant total (A) des quantités fermes du contrat initial et du montant total (B) Achat optionnel de cibles électroniques supplémentaires, tel qu'indiqué à l'annexe D : Proposition Financière pour fins d'évaluation.

2. Méthode de sélection

- 2.1 Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions de l'annexe A et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires de l'annexe C pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le coût d'évaluation de la proposition le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Certification ISSF - Attestation

() Le soumissionnaire atteste que le système de cibles électronique proposé est certifié par l'International Shooting Sport Federation (ISSF) pour les disciplines de 10 mètres.

Le soumissionnaire devrait joindre à la présente attestation le document officiel délivré par l'ISSF démontrant la certification du système.

1.2 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) - Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat*(<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2014-06-26), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 30 mars 2015.

4.1 Adresse de livraison

Tous les biens livrables doivent être livrés à cette adresse :

Garnison Valcartier
Bâtiment CC118 (Camp des cadets)
Courcellette (Québec)
G0A 4Z0

4.2 Achat optionnel de cibles électroniques supplémentaires

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de procéder à l'achat d'un minimum de 9 et un maximum de 15 cibles électroniques supplémentaires, au cours des 3 prochaines années, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pour ces cibles électroniques supplémentaires optionnelles, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement de l'annexe B.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 15 jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Jonathan Perron
Titre : Spécialiste en Approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1550, avenue d'Estimauville
Québec, Québec
G1J 0C7
Téléphone : 418-649-2838
Télécopieur : 418 648-2209
Courriel : jonathan.perron@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.3 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

(sera complété lors de l'adjudication du contrat)

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____

Télécopieur : ____-____-____

Courriel : _____ .

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Renseignements généraux :

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Téléphone : ___ - ___ - _____

Télécopieur : ___ - ___ - _____

Courriel : _____ .

Suivi de la livraison :

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Téléphone : ___ - ___ - _____

Télécopieur : ___ - ___ - _____

Courriel : _____

6. Paiement

6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, selon un montant total de _____ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*) conformément à l'annexe B, FAB Destination, les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C](#) (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique

6.4 Clauses du *Guide des CCUA*

[Taxes - entrepreneur établi à l'étranger \(2007-11-30\) C2000C](#)

[Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger \(2008-05-12\) C2605C](#)

[Documentation des douanes canadiennes \(2012-07-16\) C2608C](#)

[Droits de douane - Ministère de la Défense nationale est l'importateur \(2007-11-30\) C2610C](#)

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) [2010A \(2014-06-26\)](#), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

11. Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C \(2012-07-16\)](#), Contrat de défense

12. Clauses du Guide des CCUA

[Assurances \(2008-05-12\) G1005C](#)

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « A »

Énoncé du besoin

1. BESOIN

1.1 La Direction- Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC) du ministère de la Défense nationale (MDN) a besoin d'un système de cibles électroniques pour leurs champs de tir spécialisé. Il s'agit d'un système de cibles multiples qui peut être utilisé individuellement ou en groupe pour des compétitions de tir à la carabine à air comprimé d'une portée de 10 mètres.

2. CONTEXTE

2.1 Dans le but d'optimiser ses activités, l'Organisation des Cadets du Canada (OCC) utilise des cibles électroniques durant les compétitions afin d'obtenir les capacités suivantes :

- a. permettre une évaluation plus précise des cibles;
- b. améliorer les habiletés au tir;
- c. faciliter et accélérer la communication des résultats à la clientèle interne et externe;
- d. permettre au cadet et à la personne qui l'accompagne d'observer les compétiteurs à l'œuvre en regardant leurs tirs sur un écran.

3. OBJECTIF

3.1 Le but consiste à normaliser les stocks futurs dans l'ensemble du Canada afin que la D Cad & RJC puisse, au besoin, combiner les systèmes en totalité ou en partie. L'Unité régionale de soutien aux Cadets Est (URSC Est) a déjà fait l'acquisition de 30 cibles électroniques de marque et modèle SIUS HS-10. Afin d'assurer la compatibilité avec les cibles acquises antérieurement, nous devons obtenir le même équipement ou un équivalent compatible avec le modèle SIUS HS-10.

4. PORTÉE

L'entrepreneur doit fournir un système de 11 cibles électroniques modèle HS-10 de SIUS ou un équivalent qui rencontre les spécifications techniques détaillées au point 5 ci-dessous, compatible avec le modèle SIUS HS-10. De plus l'entrepreneur fournira, sous forme de quantités optionnelles, au cours des trois (3) prochaines années, un minimum de 9 et un maximum de 15 cibles électroniques supplémentaires, rencontrant les mêmes spécifications techniques.

5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

5.1 Le système de cibles électroniques requis doit être conforme aux spécifications techniques suivantes :

5.1.1 Le système doit être compatible avec les systèmes de cibles électroniques SIUS modèle HS-10.

5.1.2 Le système doit être certifié ISSF (International Shooting Sport Federation) pour les disciplines de 10 m.

5.1.3 Le système doit permettre à l'utilisateur de sélectionner un mode de fonctionnement parmi les suivants :

- a. mode de zéro tage;
- b. mode de compétition.

5.1.4 Le système de détection, servant à déterminer la valeur d'un tir peut faire appel à des capteurs sonores et optiques pour localiser le point d'impact par triangulation. La précision du tir doit être calculée au dixième de centimètre le plus près (p. ex., 10,9).

5.1.5 La cible électronique doit être conçue pour l'utilisation de carabines à air comprimé d'une portée de 10 mètres. Le point de visée de la cible doit répondre aux spécifications suivantes:

Cercle 10	0,5mm	(± 0,1 mm)	Cercle 5	25,5 mm	(± 0,1 mm)
Cercle 9	5,5mm	(± 0,1 mm)	Cercle 4	30,5 mm	(± 0,1 mm)
Cercle 8	10,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 3	35,5 mm	(± 0,1 mm)
Cercle 7	15,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 2	40,5 mm	(± 0,1 mm)
Cercle 6	20,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 1	45,5 mm	(± 0,1 mm)

5.1.6 Le système de cibles doit permettre de positionner la cible de manière à ce que son centre, mesuré à partir du sol, respecte la règle suivante :

	Hauteur standard	Variation acceptable
Champ de tir de 10 m	1,40 m	± 0,05 m

5.1.7 Un système de support permettant d'installer les cibles à une hauteur de 1,4 m doit être fourni avec chaque cible. Ce système doit permettre de placer la cible de niveau.

5.1.8 Le câblage de chaque cible et de chaque écran doit être fourni avec les cibles. Les câbles servant à relier les cibles électroniques aux écrans doivent être souples, faciles à transporter et munis de connecteurs ou d'adaptateurs durables.

5.1.9 Une carte de visée doit être fournie avec chaque cible.

5.1.10 Le système doit permettre de voir le pointage de chaque tireur sur un écran situé à la position des tireurs à 10 mètres. La zone d'affichage doit mesurer au moins 38 cm (15 po) (en diagonale). Chaque écran doit permettre de faire un « zoom » sur la valeur du diagramme de cible et laisser l'utilisateur choisir le programme pertinent.

5.1.11 Le système doit fonctionner indépendamment avec Windows. Le logiciel servant à commander les cibles électroniques doit être inclus pour les compétitions.

5.1.12 Le système doit comprendre un logiciel qui permet d'afficher les pointages sur un grand écran.

5.1.13 Chaque cible électronique doit comprendre une protection à plaques métalliques.

5.1.14 Le système de cibles doit comprendre un système de piégeage des plombs pour garantir la sécurité des tireurs.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5.1.15 La source d'alimentation principale du système doit être un courant alternatif de 120 V. De plus, le système doit comprendre une source d'alimentation secondaire (c.-à-d. accumulateurs de secours) pour garantir le fonctionnement du système en cas de panne de l'alimentation principale. La source d'alimentation secondaire doit être compatible avec la source d'alimentation de courant alternatif de 120 V.

5.1.16 Le système doit permettre de séparer les 11 cibles en groupes plus petits (au moins trois cibles par groupe), tout en autorisant une utilisation simultanée à trois endroits différents.

6 PRODUITS LIVRABLES

6.1 Chaque système de cibles électroniques doit fournir ce qui suit :

a) Quantités fermes du contrat initial

Article	Description	Quantité
1	Cible avec plaque frontale éclairée aux DEL	11
2	Porte-cibles haut	11
3	Écran (38 cm minimum) avec support	11
4	Câble de 20 m pour cible	2
5	Câble de 2 m pour cible	11
6	Trousse de démarrage ou d'alimentation pour 11 cibles	1
7	Piège à plombs	11
8	Circuit imprimé de rechange (pour les cibles)	1
9	Carte de circuits imprimés de rechange	1

b) Achat optionnel de cibles électroniques supplémentaires (jusqu'au 31 mars 2018)

Article	Description	Quantité
1	Cible avec plaque frontale éclairée aux DEL	un minimum de 9 et un maximum de 15
2	Porte-cibles haut	un minimum de 9 et un maximum de 15
3	Écran (38 cm minimum) avec support	un minimum de 9 et un maximum de 15
4	Câble de 20 m pour cible	1
5	Câble de 2 m pour cible	un minimum de 9 et un maximum de 15
6	Trousse de démarrage ou d'alimentation pour 11 cibles	1
7	Piège à plombs	un minimum de 9 et un maximum de 15
8	Circuit imprimé de rechange (pour les cibles)	1
9	Carte de circuits imprimés de rechange	1

6.2 L'entrepreneur doit aussi fournir l'accès à un site Web pour permettre aux techniciens d'avoir accès à des renseignements techniques ou à une Foire aux questions (FAQ) et de communiquer avec un technicien de la compagnie au besoin.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT (1/2)

(Sera complété à l'octroi du contrat)

a) Quantités fermes du contrat initial

Article	Description	Quantité	Prix
1	Cible avec plaque frontale éclairée aux DEL	11	\$
2	Porte-cibles haut	11	\$
3	Écran (38 cm minimum) avec support	11	\$
4	Câble de 20 m pour cible	2	\$
5	Câble de 2 m pour cible	11	\$
6	Trousse de démarrage ou d'alimentation pour 11 cibles	1	\$
7	Piège à plombs	11	\$
8	Circuit imprimé de rechange (pour les cibles)	1	\$
9	Carte de circuits imprimés de rechange	1	\$
10	Livraison DDP (Courcelette Québec), incluant tous les frais de douanes, manutention et livraison	1	\$
		Total	\$

Devise :

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

BASE DE PAIEMENT (2/2)
(Sera complété à l'octroi du contrat)

b) Achat optionnel de cibles électroniques supplémentaires

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de procéder à l'achat d'un minimum de 9 et un maximum de 15 cibles électroniques supplémentaires, au cours des 3 prochaines années, , selon les mêmes conditions. **(jusqu'au 31 mars 2018)**

Article	Description	Prix unitaire
1	Cible avec plaque frontale éclairée aux DEL	\$
2	Porte-cibles haut	\$
3	Écran (38 cm minimum) avec support	\$
4	Câble de 20 m pour cible	\$
5	Câble de 2 m pour cible	\$
6	Trousse de démarrage ou d'alimentation pour 11 cibles	\$
7	Piège à plombs	\$
8	Circuit imprimé de rechange (pour les cibles)	\$
9	Carte de circuits imprimés de rechange	\$

Devise:

ANNEXE « C »

Questionnaire des Exigences Techniques Obligatoires

Le soumissionnaire doit indiquer, pour chacun des spécifications techniques obligatoires minimum, si les produits proposés s'y conforme ou non. Le soumissionnaire doit clairement démontrer comment les produits proposés rencontrent chacune des spécifications techniques obligatoires. Lorsqu'il faut se référer à d'autres documents accompagnant la proposition, le soumissionnaire devrait indiquer l'endroit exact où se trouvent les documents de référence, en précisant le titre des documents, ainsi que les numéros de page et d'alinéa. Il est impératif que le soumissionnaire donne une réponse pour chacun des critères. Le soumissionnaire doit donner suffisamment de détails pour permettre une évaluation complète

Art.	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES MINIMUM	Oui	Non	Référence																														
1	Le système doit être compatible avec les systèmes de cibles électroniques SIUS modèle HS-10.																																	
2	La cible électronique doit être conçue pour l'utilisation de carabines à air comprimé d'une portée de 10 mètres. Le point de visée de la cible doit répondre aux spécifications suivantes : <table border="1" data-bbox="321 1031 997 1188"> <tr> <td>Cercle 10</td> <td>0,5mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> <td>Cercle 5</td> <td>25,5 mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> </tr> <tr> <td>Cercle 9</td> <td>5,5mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> <td>Cercle 4</td> <td>30,5 mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> </tr> <tr> <td>Cercle 8</td> <td>10,5 mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> <td>Cercle 3</td> <td>35,5 mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> </tr> <tr> <td>Cercle 7</td> <td>15,5 mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> <td>Cercle 2</td> <td>40,5 mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> </tr> <tr> <td>Cercle 6</td> <td>20,5 mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> <td>Cercle 1</td> <td>45,5 mm</td> <td>(± 0,1 mm)</td> </tr> </table>	Cercle 10	0,5mm	(± 0,1 mm)	Cercle 5	25,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 9	5,5mm	(± 0,1 mm)	Cercle 4	30,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 8	10,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 3	35,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 7	15,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 2	40,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 6	20,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 1	45,5 mm	(± 0,1 mm)			
Cercle 10	0,5mm	(± 0,1 mm)	Cercle 5	25,5 mm	(± 0,1 mm)																													
Cercle 9	5,5mm	(± 0,1 mm)	Cercle 4	30,5 mm	(± 0,1 mm)																													
Cercle 8	10,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 3	35,5 mm	(± 0,1 mm)																													
Cercle 7	15,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 2	40,5 mm	(± 0,1 mm)																													
Cercle 6	20,5 mm	(± 0,1 mm)	Cercle 1	45,5 mm	(± 0,1 mm)																													
3	Le système de cibles doit permettre de positionner la cible de manière à ce que son centre, mesuré à partir du sol, respecte la règle suivante : <table border="1" data-bbox="331 1367 992 1465"> <tr> <td></td> <td>Hauteur standard</td> <td>Variation acceptable</td> </tr> <tr> <td>Champ de tir de 10 m</td> <td>1,40 m</td> <td>± 0,05 m</td> </tr> </table>		Hauteur standard	Variation acceptable	Champ de tir de 10 m	1,40 m	± 0,05 m																											
	Hauteur standard	Variation acceptable																																
Champ de tir de 10 m	1,40 m	± 0,05 m																																

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « D »

Proposition Financière pour fins d'évaluation (1/2)

L'évaluation financière sera faite incluant le montant total (A) des quantités fermes du contrat initial et du montant total (B) Achat optionnel de cibles électroniques supplémentaires.

a) Quantité ferme du contrat initial

Article	Description	Quantité	Prix
1	Cible avec plaque frontale éclairée aux DEL	11	\$
2	Porte-cibles haut	11	\$
3	Écran (38 cm minimum) avec support	11	\$
4	Câble de 20 m pour cible	2	\$
5	Câble de 2 m pour cible	11	\$
6	Trousse de démarrage ou d'alimentation pour 11 cibles	1	\$
7	Piège à plombs	11	\$
8	Circuit imprimé de rechange (pour les cibles)	1	\$
9	Carte de circuits imprimés de rechange	1	\$
10	Livraison DDP (Courcelette Québec), incluant tous les frais de douanes, manutention et livraison	1	\$
		Total (A)	\$
Devise:			

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14R304/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14-R304

File No. - N° du dossier
QCW-4-37141

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Proposition Financière pour fins d'évaluation (2/2)

b) Achat optionnel de cibles électroniques supplémentaires

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de procéder à l'achat d'un minimum de 9 et un maximum de 15 cibles électroniques supplémentaires, au cours des 3 prochaines années selon les mêmes conditions (**jusqu'au 31 mars 2018**).

Article	Description	Quantité	Prix
1	Cible avec plaque frontale éclairée aux DEL	1	\$
2	Porte-cibles haut	1	\$
3	Écran (38 cm minimum) avec support	1	\$
4	Câble de 20 m pour cible	1	\$
5	Câble de 2 m pour cible	1	\$
6	Trousse de démarrage ou d'alimentation pour 11 cibles	1	\$
7	Piège à plombs	1	\$
8	Circuit imprimé de rechange (pour les cibles)	1	\$
9	Carte de circuits imprimés de rechange	1	\$
		Total (B)	\$
Devise :			

TOTAL (A)	(TOTAL B)	COÛT D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION (A + B)
\$	\$	\$